

## **TIRAGE AU SORT – PORTAVENTURA WORLD**

### **PREMIER.- RÈGLEMENT DE LA PROMOTION**

#### **I. Portée personnelle et territoriale :**

Peuvent participer à la campagne promotionnelle organisée par Port Aventura Entertainment, S.A.U., pourvu du numéro d'identification fiscale (NIF) A-63.776.306 (ci-après PORTAVENTURA), tous les internautes âgés de 18 ans et plus résidant sur le territoire français.

Les mineurs, les employés de PORTAVENTURA, les employés des compagnies collaboratrices qui interviennent dans la campagne ainsi que leurs proches (jusqu'au troisième degré inclus, de sang ou par alliance) et les personnes juridiques ne peuvent pas participer à la présente campagne.

#### **II. Portée temporelle :**

La campagne promotionnelle aura lieu du 5 avril 2022 au 12 avril 2022 inclus.

#### **III. Accès à la campagne promotionnelle et participation :**

Pour participer à la campagne promotionnelle, dont les conditions sont établies dans le présent règlement, les participants doivent répondre par un commentaire à la question que la marque postera sur sa Fanpage.

Les participants qui répondront correctement pourront gagner :

Deux nuits en chambre standard pour 2 personnes petit déjeuner compris dans l'un des hôtels suivants : Hôtel PortAventura, Hôtel El Paso, Hôtel Caribe ou Hôtel Gold River, l'accès à PortAventura Park pendant le séjour et 1 accès à Ferrari Land pendant le séjour (en fonction du calendrier d'ouverture des parcs). Le prix n'inclut pas l'accès au parc PortAventura Caribe Aquatic Park, ni les formules ou suppléments pouvant être réglés sur place. Il ne comprend pas la taxe de séjour qui doit être réglée par le client au moment de la confirmation du séjour dans l'hôtel (check-in) et qui s'élève à 1,32 € par personne et par nuit.

Le gagnant pourra profiter de son prix entre le 8 avril 2022 et le 30 juin 2022 selon le calendrier d'ouverture des hôtels, et toujours en fonction de la disponibilité. Excepté les samedis, veilles de jours fériés et jours fériés.

Le prix à gagner comprend également 3 jours de location d'un véhicule parmi les catégories AA, BB, CC ou R, selon le tarif Full-Full (réservoir de carburant plein-plein), couverture Super Relax comprise (tous risques) et conducteur additionnel compris.

Disponible dans toutes les agences GOLDCAR en Espagne et en France. Les dates du voyage doivent être communiquées 15 jours à l'avance afin de garantir la disponibilité du véhicule.

Pour profiter des nuits d'hôtel, le lauréat devra effectuer la réservation en suivant les indications contenues dans le mail de PortAventura World lui annonçant qu'il a gagné le prix.

Ce mail contiendra également les coordonnées des personnes de GOLDCAR à contacter pour bénéficier des journées de location de voiture.

Le lot ne peut être échangé ni contre sa valeur en numéraire ni contre une autre récompense, ni être remplacé, modifié, ni entraîner une indemnisation à la demande du lauréat ou être cédé à un tiers.

Les internautes peuvent participer à la campagne promotionnelle autant de fois qu'ils le veulent, mais seul le premier commentaire du post sera pris en compte.

## **II. OBJET**

L'objet de cette campagne promotionnelle est de faire la promotion de l'image de PortAventura World ainsi que d'encourager et d'augmenter les visites sur le profil Facebook <https://www.facebook.com/PortAventuraOfficiel/>, ainsi que les vues et partages du post.

## **III. LOT**

Dans le cadre de la présente campagne promotionnelle seront sélectionnés *1 lauréat et une liste de réserve de 3 participants*. Pourront prétendre au lot décrit à l'article premier du présent règlement tous les participants qui remplissent les conditions établies dans le présent règlement.

Le lot ne peut être pas échangé contre sa valeur monétaire et les entrées ne pourront pas être échangées contre d'autres entrées valables pour une autre saison.

En cas de force majeure ou pour une raison externe à PORTAVENTURA, il est possible d'échanger le prix contre un autre prix similaire ou possédant des caractéristiques similaires.

Le fait de renoncer au prix ne donne pas au lauréat le droit à une indemnisation ou une compensation.

#### **IV. MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Au cours de la période promotionnelle indiquée, peuvent participer tous les internautes qui remplissent l'ensemble des conditions établies dans le présent règlement :

- Répondre à la question formulée
- Les internautes peuvent participer à la campagne promotionnelle autant de fois qu'ils le veulent, mais seul le premier commentaire du post sera pris en compte.

#### **V. MODALITÉS DU CONCOURS**

Une fois la présente campagne promotionnelle terminée, PORTAVENTURA établira un fichier numéroté, dénommé *Liste de participants*, reprenant l'ensemble des internautes ayant participé au concours, selon les termes établis dans le présent règlement.

Le jour suivant la fin de la campagne promotionnelle, PORTAVENTURA choisira, par le biais d'un programme informatique qui garantit un résultat aléatoire, un lauréat et constituera une liste de réserve de trois participants dans l'ordre de sélection aléatoire du programme informatique.

Les participants, inscrits sur ladite liste de réserve dans l'ordre chronologique, seront contactés dans l'éventualité où l'un des cas suivants se présenterait :

- a) le lauréat ne remplit pas toutes les conditions de participation au concours.
- b) le lauréat ne peut pas être localisé.
- c) pour une quelconque raison, le lauréat n'accepte pas le lot.
- d) le lauréat enfreint les interdictions ou se trouve dans l'une des situations énoncées dans le présent règlement.

Les participants inscrits sur la liste de réserve devront également remplir les conditions requises mentionnées dans le présent règlement. Dans le cas où le prix ne serait toujours pas attribué une fois la liste de réserve épuisée, le prix ne serait plus décerné.

Les noms des lauréats du lot seront publiés dans les jours suivant la sélection sur <https://www.facebook.com/PortAventuraOfficiel/>

Dans un délai de 2 jours, PORTAVENTURA contactera le lauréat par un commentaire sur le même post, mentionnant et lui indiquant les démarches à suivre pour accepter et recevoir son lot.

PORTAVENTURA se réserve le droit de réclamer au lauréat une copie de sa carte d'identité, attestant de son âge et lieu de résidence, afin de lui remettre le lot remporté.

Si dans un délai de 3 jours à compter de la date de communication du lauréat, il ne confirme ni n'accepte pas le lot, il en sera conclu que le lauréat y renonce, et la priorité sera donnée aux participants inscrits sur la liste de réserve.

PORTAVENTURA enverra à l'adresse électronique renseignée par les lauréats le lot remporté, sans frais, dans un délai d'une semaine à compter de la confirmation et/ou acceptation du lot.

Le lot octroyé n'est pas transférable, ce qui veut dire que, si pour une raison quelconque, les lauréats renoncent au lot, ne peuvent ou ne veulent pas l'accepter, s'il est impossible de contacter le lauréat à l'adresse fournie, ou si les lauréats ne remplissent pas les conditions établies dans le présent règlement, ou dans le cas où il n'y aurait aucun participant, le lot ne serait pas décerné.

## **VII. RÉCLAMATION**

La période de réclamation relative à un problème quelconque, ou éventuellement relative à la présente campagne promotionnelle, s'achèvera après trois mois à compter de la fin de la période promotionnelle.

## **VIII. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

Par leur simple participation à la présente campagne promotionnelle, les participants acceptent le règlement et la compétence de PORTAVENTURA pour traiter les demandes relatives au déroulement de la campagne promotionnelle.

Dans l'éventualité où une utilisation frauduleuse de la campagne promotionnelle serait détectée, PORTAVENTURA pourrait modifier dans le présent règlement les dispositions pertinentes afin d'y remédier.

## **IX. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

La société organisatrice est exonérée de toute responsabilité en cas de perte, de détérioration, de vol, de retard, de dysfonctionnement du réseau internet ou autres circonstances, de mauvaise transmission de contenu, compromettant le bon déroulement de la campagne promotionnelle en raison de causes extérieures à la société et, en particulier, d'actes extérieurs de mauvaise foi, ainsi qu'en cas de réclamations relatives à l'utilisation, dans le cadre de la présente campagne promotionnelle, de la part du participant, de matériel dont il ne détiendrait pas la propriété.

## **X. - POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

PORT AVENTURA ENTERTAINMENT, S.A.U., Avda. Alcalde Pere Molas, km 2. 43480 Vila-seca (Tarragone).

Conformément aux stipulations contenues dans le règlement Européen 2016/679 sur la protection des données, nous vous informons que nous traitons les données personnelles que vous nous fournissez dans le but de gérer votre participation au concours, de vous contacter dans le cas où vous seriez le lauréat et de livrer les prix qui vous correspondent.

Dans les 3 mois suivant la fin de l'action promotionnelle, les données des participants qui n'ont pas gagné seront automatiquement détruites.

La base juridique pour le traitement de vos données personnelles est l'exécution du service que vous avez demandé.

Vos données personnelles ne seront pas transférées à des tiers, sauf dans les cas où une norme juridique l'établirait.

Vous avez le droit d'obtenir la confirmation que PORT AVENTURA ENTERTAINMENT, S.A.U. traite des données personnelles qui vous concernent ou non.

En outre, vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles, de demander la rectification de données inexactes ou, le cas échéant, de demander leur suppression lorsque, parmi d'autres raisons, les données ne sont plus nécessaires aux fins collectées.

Dans certaines circonstances, vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données, auquel cas nous ne les conserverons que pour l'exercice ou la défense des réclamations.

Dans certaines circonstances et pour des raisons liées à votre situation particulière, vous pouvez vous opposer au traitement de vos données. PORT AVENTURA ENTERTAINMENT, S.A.U. cessera de traiter les données, sauf pour des raisons légitimes impérieuses, ou l'exercice ou la défense d'éventuelles réclamations.

De même, vous pouvez exercer le droit à la portabilité des données, ainsi que retirer les consentements fournis à tout moment, sans affecter la légalité du traitement basé sur le consentement avant son retrait.

Si vous souhaitez exercer l'un de vos droits, vous pouvez nous contacter en envoyant une communication écrite à l'adresse e-mail [lopd@portaventura.es](mailto:lopd@portaventura.es), ou à notre adresse postale PORT AVENTURA ENTERTAINMENT, S.A.U. (Département des conseils juridiques), Avda. Alcalde Pere Molas, km 2. 43480 Vila-seca (Tarragone). La demande d'exercice de vos droits doit être accompagnée d'une copie d'un document officiel qui vous identifie (carte d'identité, permis de conduire ou passeport).

Enfin, nous vous informons que vous pouvez contacter l'Agence espagnole de protection des données et d'autres organismes publics compétents pour toute réclamation découlant du traitement de vos données personnelles.

### **XIII. FISCALITÉ**

Les lots constituent un gain patrimonial en nature. Il incombe au lauréat de déclarer ce prix aux autorités fiscales compétentes et de payer les impôts correspondants conformément à la réglementation fiscale applicable.

#### **XIV. ADMINISTRATION DE LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE SUR LA PLATEFORME FACEBOOK**

La plateforme Facebook ne parrainant, ne soutenant ni ne gérant d'aucune manière que ce soit la présente campagne promotionnelle de PORTAVENTURA, et n'y étant pas non plus associée, les participants n'auront par conséquent aucun contact quel qu'il soit avec la plateforme citée.

L'utilisateur déclare savoir que Facebook est une plateforme indépendante de PORTAVENTURA et que par voie de conséquence elle ne pourra pas être tenue responsable en cas de dysfonctionnement de la Fanpage, d'offre insuffisante ou de mauvaise transmission de contenu qui empêche le bon fonctionnement de la Fanpage en raison de causes externes à l'entreprise.

PORTAVENTURA rappelle à ses fans que, comme Facebook en fait état dans sa Politique d'utilisation des données, les informations auxquelles l'application peut accéder sont déterminées par les paramètres de confidentialité du profil Facebook de l'utilisateur qu'il définit lui-même, et que ce dernier doit toujours donner son accord afin que des informations déterminées deviennent consultables avant de pouvoir accéder au service. Nous recommandons de lire attentivement la Politique d'utilisation des données de Facebook, consultable sur la page internet :

[http://www.facebook.com/note.php?note\\_id=%20322317115300](http://www.facebook.com/note.php?note_id=%20322317115300)